

Loi immigration : les « artistes » la ramènent...

écrit par Gilles La Carbona | 28 décembre 2023





Cela faisait longtemps que nous ne les avons pas vus se pavaner dans une tribune à la Zola de supermarché, sans la verve ni le talent. Régulièrement, ils essaient. Les voilà de retour, de qui s'agit-il ? Les personnalités de Gôoche, bien entendu. En tête l'acteur Daroussin, suivi du footeux Cantona, l'écrivain Ernaux et toute une pléiade d'élus de gauche EELV... La dernière fois que les gens du spectacle se sont illustrés de cette façon c'était, souvenez-vous, pour nous inciter à la piquêre magique, ils étaient 200 et n'avaient pas besoin d'être médecin. Par contre pour la déconseiller, il fallait être médecin et se faire radier. Depuis l'explosion de la mortalité subite, on ne les entend plus.

Mais là, les choses sont autrement plus sérieuses à leurs yeux, alors ils appellent Macron à ne pas promulguer la loi immigration, qui selon eux « ouvre la voie au pire ». Cette «

loi de haine et de division fait peser une lourde menace...sur la cohésion de notre société ». Voilà leur vision des choses. Le prisme par lequel ils analysent la situation est pour le moins déformant. On aurait envie de les rassurer, d'abord tonton Fabius devrait la découper tellement qu'il n'en restera rien, ensuite, si ce n'est pas suffisant, comme l'Europe vient de voter l'amende de 20 000 euros pour tout migrant non accueilli sur notre sol, la loi devrait rapidement être mise au placard.

Mais avant d'en arriver là, admirons le courage de ces bobos, qui s'insurgent contre un texte qui remettrait en cause la liberté, la cohésion, bref les valeurs de la République. Ces gens-là sont très accueillants surtout quand c'est chez le voisin. Notre argent sert à leurs subventions étatiques pour produire des films propagandistes qui ne remplissent plus les salles. Ils vivent surtout dans des endroits épargnés par les « problèmes » de cette immigration, qu'ils ne voient pas telle qu'elle est. Mais puisqu'ils sont si pointilleux sur les sujets d'égalité et de liberté, pourquoi ne les a-t-on pas entendus au moment de la réforme des retraites ? Elle était inutile et inique, mais là, silence radio. Les aurait-on menacés de couper les soutiens financiers s'ils manifestaient contre Macron ?

Pour prouver leur inénarrable bonne foi et montrer à quel point ils ne badinent pas avec les Grands Principes démocratiques et humanistes, pourquoi ne s'insurgent-ils à propos de la loi « contre les dérives sectaires », créant un délit de provocation à l'abandon de traitement médical : les risques pour la liberté d'expression ». En effet l'article 4 de ce projet qui prévoit l'interdiction de contester un traitement médical avec une peine de 15 000 euros et de la prison, ne constitue pas, à leurs yeux, un danger imminent qui mériterait d'être dénoncé. Le Sénat a retiré cet article mais voilà, ce cher gouvernement fait le forcing auprès des députés pour le réintroduire. N'est-ce pas là un excellent sujet de

contestation pour ces justiciers blancs ? Où est la tribune consacrée à ce texte qui est lui une véritable menace pour la liberté d'expression ? N'est-ce pas suffisamment médiatique pour mouiller le maillot ? N'est-ce pas assez humaniste, pas assez lacrymal pour tirer des pleurs au public de la gauche bien pensante ? Cette même caste qui s'est empressée de voter à Bruxelles l'autorisation de transférer les derniers pans de notre souveraineté à la Commission. À moins que toute notion de souveraineté nationale leur soit étrangère, eux qui vivent souvent à l'étranger et se repaissent de comptes en Francs suisses. Aux Lola, Samuel, Thomas et beaucoup trop d'autres, ils préfèrent les Traoré, Nahel et Ilan. Aux retraités et Gilets Jaunes, ils préfèrent les Palestiniens ou les Rohingyas. Toujours du côté de l'autre, surtout si c'est un voyou ou un terroriste.

Coupés des Françaises et Français, détenteurs occasionnels de la vérité, de la juste morale, ils s'érigent en termes pompeux, directeurs de consciences et donnent des leçons, pour certains, depuis l'étranger ou des quartiers épargnés, sur commande de leurs pourvoyeurs de subventions. Ils exaspèrent surtout le quidam, obligé de supporter quotidiennement ce qu'eux se dispensent d'accepter, grâce à leur train de vie. Avec cette loi, la France, n'est pas pire que bien d'autres pays, notamment les USA, où une partie de cette clique d'artistes réside.

Que dire également de ces régions qui ne veulent pas appliquer la loi concernant les allocations versées sous conditions d'être résident depuis 5 ans ? Quelle sera l'attitude du gouvernement face à cette fronde ? La France va-t-elle implorer à cause de cette loi, en déclenchant de facto une scission au sein même de l'unité de notre pays, créant un précédent qui ouvrira la porte au pire, puisqu'il sera admis que la république n'existe plus, chacun faisant finalement ce qu'il veut, au mépris de ses électeurs. Les Daroussin et consorts, si préoccupés du sort des étrangers et bien peu de

celui des nationaux ont un autre moyen pour savoir s'ils sont le vrai, avec en plus la possibilité de défendre leurs idées dans une démarche démocratique, c'est d'exhorter Macron à provoquer un référendum. Il est vrai que la tendance stalinienne de cette classe est d'imposer sa version des choses plutôt que d'en débattre et d'éviter un revers cinglant dans les urnes. Ces chez gens là, on accepte le verdict d'une élection uniquement s'il est conforme à son intérêt, le même que celui du pouvoir qui les engraisse. Le fou du roi a toujours plus besoin du roi que du public et tant pis si les salles obscures sont vides devant les odes aux migrants accueillis par des bourgeoises en mal de sensations fortes. Pour avoir la prochaine subventions, ils sont prêts à signer n'importe quoi.

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

Par **Gilles La-Carbona** : secrétaire national du RPF au suivi de la vie parlementaire